

QUESTIONNAIRE DÉPENSES D'EMPLOI (T777)



Partie I : Conditions d'emploi

Obligatoire : vous devez fournir les formulaires T2200 et TP-64.3 dûment remplis par votre employeur.

Partie II : Employés salariés

Indiquez le total des dépenses payées

Frais de repas et de représentation		
Frais de stationnement		
Frais de fournitures		
Frais d'hébergement		
Autres dépenses – spécifier		
Autres dépenses – spécifier		
Autres dépenses – spécifier		

Partie III : Employés à commission

Frais de repas et de représentation	
Publicité et promotions	
Frais de fournitures	
Frais comptables	
Autres dépenses – spécifier	
Autres dépenses – spécifier	
Autres dépenses – spécifier	

Partie IV : Dépenses liées à l'utilisation d'un véhicule personnel

Indiquez le kilométrage effectué pour affaires (en km ou en %)

Indiquez le kilométrage annuel total (en km ou en %)

Essence et huile	
Intérêts sur emprunt	
Assurances	
Immatriculation et permis	
Entretien et réparations	
Frais de location	
Autres dépenses – spécifier	
Autres dépenses – spécifier	
Autres dépenses – spécifier	

Partie V : Dépenses liées à l'utilisation d'un bureau à domicileIndiquez la superficie utilisée pour affaires (en pi² ou en %)

Indiquez la superficie totale (en pi² ou en %)

Chauffage

--

Électricité

--

Entretien et réparations

--

Primes d'assurance

--

Impôts fonciers (taxes scolaires, municipales, eau)

--

Loyer résidentiel

--

Internet résidentiel

--

Téléphone et télécommunication

--

Autres dépenses – spécifier

--

--

Autres dépenses – spécifier

--

--

Autres dépenses – spécifier

--

--

Autres dépenses – spécifier

--

--

Commentaires pour le préparateur :

--

Veillez conserver toutes vos pièces justificatives pendant au moins 6 ans en cas de vérification fiscale.